

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

**Délibération**  
n°2021.10.208

**Fonds de concours pour  
la réalisation  
d'aménagements ou le  
développement  
d'équipements culturels  
communaux – Communes  
de Champniers, Fléac et  
Ruelle sur Touvre**

**LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

**Secrétaire de Séance** : Minerve CALDERARI

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE,

**Excusé(s)** : Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.10.208**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE	Rapporteur : Monsieur DESAPHY
<b>FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION D'AMENAGEMENTS OU LE DEVELOPPEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUX – COMMUNES DE CHAMPNIERS, FLEAC ET RUELLE SUR TOUVRE</b>	

Par délibération n° 320 du 18 octobre 2018, le conseil communautaire a décidé d'accorder un fonds de concours à ses communes membres, destiné à aider à la réalisation ou au développement d'équipements culturels municipaux.

La répartition de l'enveloppe allouée au fonds de concours Culture a été décidée comme suit :

- 60% dédiée à la réalisation, au développement ou à la réfection de lieux culturels professionnels (cf. critères de la délibération susmentionnée) ;
- 40% pour l'équipement en matériel technique dédié à l'accueil de spectacles dans les salles des fêtes.

Ainsi des critères d'attribution ont été définis notamment en termes de rayonnement de l'équipement culturel, d'équipement professionnel, de provenance des usagers, et d'adéquation aux enjeux du projet d'agglomération.

Les projets soutenus doivent renforcer l'attractivité du territoire et son rayonnement extérieur, assurer un maillage de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, favoriser le développement économique ou la cohésion sociale du territoire.

Le fonds de concours est une aide financière correspondant à un taux de 50 % maximum du montant HT des travaux réalisés et ne pouvant excéder la participation financière de la commune maître d'ouvrage.

L'enveloppe globale du fonds de soutien 2021 est fixée à 75 000 € dans le cadre du budget primitif, répartie en deux actions :

- 45 000 € dédiés aux lieux culturels professionnels (60 %).
- 30 000 € dédiés aux équipements techniques des salles des fêtes (40 %).

Les communes de Ruelle sur Touvre, Champniers et Fléac sollicitent l'attribution de fonds de concours en 2021 pour leurs projets respectifs comme détaillé en annexe.

Sur proposition du groupe de travail élus Culture du 13 septembre 2021,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution de fonds de concours, prélevés sur l'enveloppe des fonds de concours Culture 2021, à :

- La commune de Ruelle-sur-Touvre, pour un montant de 19 118,15 €
- La commune de Champniers, pour un montant de 12 695 €
- La commune de Fléac, pour un montant de 6 180,14 €

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les conventions ou documents à intervenir ;

**D'IMPUTER** les dépenses au budget principal – chapitre 204, sous rubrique 313, nature 2041411.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  14 octobre 2021	<b><u>Affiché le :</u></b>  15 octobre 2021

Commune	Nature du projet	Montant des travaux HT	Participation GA sollicitée	Participation GA proposée	Enveloppe concernée
<b>Ruelle-sur-Touvre</b>	<u>achats</u> de matériel technique dédié à l'accueil des spectacles (son, micros, lumière, rideaux...)	38 236,31 € HT	19 118,15 €	19 118,15 €	60% (lieu culturel professionnel)
<b>Champniers</b>	<u>Salle Paul Dambier</u> : installation LEDs, tringle électrique pour rideau de scène, écran démontable	25 390,16 € HT	12 695 €	12 695 €	40% (salles des fêtes)
<b>Fléac</b>	<u>Achats</u> de matériel technique dédié à l'accueil des spectacles (son et scène plancher mobile)	12 360,28 € HT	6 180,14 €	6 180,14 €	40% (salles des fêtes)
<b>TOTAL</b>		<b>75 986,75 €</b>		<b>37 993,29 €</b>	
RESTE A REALISER	<b>37 006,71 €</b>				